

ADHESION VOLONTAIRE AU FOYER SOCIO-EDUCATIF

Le Foyer Socio-éducatif (F.S.E.) est une association à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901.

Il est financé principalement par les cotisations que versent volontairement les parents et sa gestion est totalement indépendante de celle du Lycée.

Le FSE aide à l'organisation et au financement d'actions diverses menées au sein du lycée.

Il participe également au financement des sorties et voyages pédagogiques pour tous les élèves ce qui permet de réduire le coût pour les familles.

Pour adhérer, il vous suffit de verser quelques euros (pas de montant imposé) en espèces ou par chèque à l'ordre du FSE du lycée Nelson Mandela.

Par avance, les membres du bureau du FSE vous remercient de votre générosité.



.....

Bulletin d'adhésion au F.S.E. pour l'année scolaire 2023/2024

Nom : _____

Prénom : _____

Classe : _____

participe

ne participe pas

Cotisation volontaire :

Chèque à l'ordre du foyer socio-éducatif du LP Nelson Mandela

Espèces